



L'Echo du Bourbach !

La Gazette de la commune

Bourbach-le-Haut

Automne 2013

Sommaire



Le baptême du Foyer Rural

Les nouveaux Buissonnets inaugurés



18



Chroniques du village

SOLID'AIR



Mairie de Bourbach-le-Haut
8 Route Joffre 68290
Bourbach-le-Haut
Tél : 03.89.82.41.26 Fax : 03.89.82.49.75
mairie.bourbach.le.haut@orange.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi de 16h à 18h30
Mardi de 8h à 10h
Jeudi de 17h à 19h
Vendredi de 8h à 10h

L'Echo du Bourbach !
Novembre 2013
Imprimé par Doller Graphiques

Permanences des élus :
M. Joël Mansuy,
Maire : lundi de 16h à 18h.
M. Jean-Lou Fischer,
1er Adjoint : jeudi de 17h à 18h.
M. Denis Perrez,
2ème Adjoint : vendredi de 9h à 10h.
Mme Stéphanie Grosdemange
3ème Adjointe : sur rendez-vous

Adresses sur le net :

le site officiel de la commune : www.bourbach-le-haut.fr
l'actualité de la vie locale : bourbachlehaut.canalblog.com

- 0 La Une **Solid'Air**
- 2 **le sommaire**
- 3 **le mot du maire**
- 4 à 7 **le conseil municipal**
- 8 à 18 **la vie locale**
- 18 à 19 **la mémoire de Bourbach**
- 20 à 23 **les infos pratiques**
- La Der **le Marché de Noël**

Chères Bourbachoises, chers Bourbachois,

Tout d'abord je souhaite évoquer la procédure juridique engagée par Bernard Knopf à l'encontre d'André Welker, conseiller municipal, de Caroline Welker, conseillère municipale et aujourd'hui exploitante de la ferme-auberge des Buissonnets et de moi-même. Les accusations auraient été graves si elles s'étaient avérées exactes... Prise illégale d'intérêt, détournement de fonds publics etc...

C'est un mémoire de 19 pages de mises en cause que ce jeune homme a déposé au tribunal administratif de Strasbourg. Cet habitant de Vu-les-Lure en Haute-Saône est propriétaire d'un terrain à Bourbach-le-Haut ce qui lui donnait le droit d'engager une telle procédure. Les accusations portaient sur le projet de gîtes d'étapes en montagne de la ferme-auberge et sur la transmission aux nouveaux locataires.

La justice s'est prononcée et a rejeté la requête de Bernard Knopf. Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont soutenu au cours de cette triste affaire : les membres du conseil municipal qui ont unanimement refusé d'autoriser le plaignant à engager des poursuites, le président du Pays Thur-Doller et de la Communauté de communes de Thann-Cernay, Jean-Pierre Baeumler, ainsi que le député-maire de Cernay Michel Sordi.

Aujourd'hui, la ferme-auberge des Buissonnets a pris de la valeur. Entièrement rénovée grâce en partie à des financements extérieurs à hauteur de 75% au titre du projet de gîtes d'étapes en montagne, elle est désormais adaptée aux normes concernant l'accueil des personnes handicapées. Les nouveaux locataires, Caroline Welker et Baptise Jenn, ont pris possession des lieux au début de l'été.

A noter que la justice a également tranché quant à la légitimité du permis de construire du garage Albrecht dont l'activité était menacée par une autre procédure cette fois engagée par monsieur Knopf père.

Le plan local d'urbanisme a été arrêté par une délibération du conseil municipal et est aujourd'hui adapté aux nouvelles règles imposées par l'Etat (Grenelle, Grenelle 2, schéma de cohérence territoriale et plan de prévention des risques d'inondations).



La commune a transformé 40m³ de sapins prélevés dans la forêt communale pour en faire des poutres, des chevrons, des lattes et des planches. Un volume de bois qui est venu répondre aux besoins communaux en la matière en recourant à une filière courte.

J'adresse un grand merci à nos sapeurs-pompiers très sollicités ces derniers temps de jour comme de nuit. La commune met tout en œuvre pour soutenir le centre de première intervention dont la pérennité passe inévitablement par l'engagement de femmes et d'hommes du village. Le corps local recrute.

Le 22 décembre, nous nous retrouverons au foyer rural désormais baptisé François-Nussbaum en hommage à notre ancien maire pour partager un repas avec les aînés de notre village, le personnel communal, les responsables des associations et les membres du conseil municipal.

Bonnes fêtes de fin d'année

Bonne lecture

Le maire
Joël Mansuy

Brèves de Conseil Municipal

Proposition des tarifs du périscolaire pour l'année scolaire 2013/2014

Le maire donne la parole à Stéphanie Grosdemange, adjointe en charge du dossier. Elle dresse un bilan financier de la structure pour l'année 2012 :

Participation de la CAF (contrat enfance jeunesse) : 7 554 € soit 20 %

Participation des familles : 13 928 € soit 42 %

Participation de la commune : 11 479 € soit 38 %

Elle évoque également la rencontre avec un agent de la CAF qui a eu lieu le 14 août dernier. Celui-ci a confirmé que le bilan financier pour l'année 2012 était correct et que les ratios seront identiques à des structures semblables à celle de la commune.

L'adjointe signale également que, pratiquement, chaque année, une hausse du coût du repas de la cantine au collège de Masevaux est à prévoir.

Concernant les effectifs du périscolaire, une progression pour le service du matin d'environ 5 à 8 enfants est à relever.

Le maire souligne que le service du périscolaire reste un élément très attractif pour les foyers qui souhaitent s'installer dans le village et de ce fait évite à la commune des risques de fermeture de classe.

Compte-tenu de ces différents éléments et après différents échanges, le maire propose de passer au vote afin de fixer les tarifs.

Votes favorables à l'augmentation de 0,10 € pour les services périscolaires du matin et du soir et de 0,30 € pour le service du midi : 8. Contre : 0. Abstention : 0.

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants pour l'année scolaire 2013/2014 :

Horaires	Accueil de 7h20 à 8h20	Repas et encadrement de 11h30 à 13h15	Accueil soir de 16h15 à 17h15	Accueil soir de 17h15 à 18h15
Tranche 1	2€00	6€50	2€00	2€00
Tranche 2	2€20	6€80	2€20	2€20

	Tranche 1	Tranche 2
Famille 1 enfant	M < 27 600€	Sup. à 27 600€
Famille 2 enfants	M < 32 400€	Sup. à 32 400€
Famille 3 enfants	M < 45 600€	Sup. à 32 400€

R Renouvellement du contrat enfance jeunesse

Le maire fait référence à la décision du conseil municipal en date du 11 décembre 2009 autorisant le maire à signer une convention avec la CAF du Haut-Rhin. Cette convention arrivant à échéance, la CAF propose le renouvellement de celle-ci.

Aucune modification n'est à prévoir sachant que ladite convention sera co-signée par le président de la Communauté de communes de Thann-Cernay compte-tenu du changement de compétence en matière de petite enfance. Le maire souhaite préciser que cette démarche reste nécessaire afin que la commune puisse bénéficier d'un soutien financier.

Après discussion, le conseil municipal autorise le maire à signer ledit contrat ainsi que tout document y afférant.



Chaufferie bois

Le maire évoque la rencontre qui se tenait en août dernier en la présence d'un thermicien afin de faire un point sur la faisabilité d'une étude pour une chaufferie bois pour les différents bâtiments communaux. Un dossier de demande de subventions a été adressé à la Région ainsi qu'à l'ADEME.

Le commune est dans l'attente d'un devis portant sur le coût de cette étude.



Sentier de la géologie

Le maire évoque une rencontre avec le président de la Maison de la géologie de Senthéim et l'agent de développement de la Communauté de communes de Thann-Cernay au sujet de la création d'un guide destiné aux randonneurs et renseignant sur la flore locale et la géologie sur le massif du Rossberg.

Un courrier émanant de la commune sera adressé prochainement au président du Pays Thur Doller afin de proposer ce projet lors du programme d'actions touristiques en 2014.



Menaces de fermeture de l'hôpital de Thann

Le maire de Thann a adressé courant juillet un courrier demandant au conseil municipal lors de sa prochaine réunion de prévoir une motion afin que les moyens soient octroyés pour assurer le maintien de l'activité de l'hôpital de Thann et plus spécialement l'activité maternité et chirurgie.

Le conseil municipal, sensible à ce service de proximité, ne peut que suivre cette mobilisation pour sauver l'hôpital.



Jean-Lou Fischer, premier adjoint, ouvre cette séance extraordinaire du conseil municipal en tant que président de séance. Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil municipal ainsi qu'aux auditeurs et au correspondant de la presse locale.

Il donne lecture de l'ordre du jour de la réunion, ainsi que du courrier du Tribunal administratif de Strasbourg évoquant la demande de Bernard Knopf.

Ensuite de quoi, il donne lecture du courrier émanant du Préfet du Haut-Rhin et demandant à ce que, dans un délai de quinze jours, soit réuni le conseil municipal afin de délibérer sur les moyens soulevés par Bernard Knopf.

Jean-Lou Fischer donne ensuite la parole à Joël Mansuy. Le maire remercie les membres présents et expose sa position de ce soir par rapport à sa mission d'élu. « En effet, aujourd'hui, je suis là pour défendre les intérêts d'André Welker, Caroline Welker, Baptiste Jenn et les miens », déclare-t-il. Joël Mansuy présente sa façon de procéder quant au déroulement de sa prise de parole.

Dans un premier temps, il donnera lecture de la demande d'autorisation de Bernard Knopf, ensuite il procédera à la lecture des faits reprochés et présentera ensuite ses arguments en s'appuyant sur des documents, notamment les délibérations du conseil municipal transmises au contrôle de légalité à la sous-préfecture de Thann.

Après plus de 1 h 45 d'argumentation, le maire conclut son propos en évoquant ses sentiments, ses émotions, ses impressions et son amertume vis-à-vis de cette situation.

Jean-Lou Fischer reprend la parole et demande à André Welker, Caroline Welker et Joël Mansuy de quitter la salle afin que le conseil municipal délibère.

Demande de Bernard Knopf de pouvoir défendre les intérêts de la commune à l'encontre de Joël Mansuy, maire, André Welker, conseiller municipal, Caroline Welker, conseillère municipale et Baptiste Jenn, exploitant de la ferme auberge des Buissonnets, pour prise illégale d'intérêt, favoritisme, recel et faux.
(Conformément au Code Général des Collectivités Locales)

Jean-Lou Fischer demande si les membres du conseil municipal souhaitent donner une suite favorable à la demande de Bernard Knopf.

A l'unanimité (cinq voix), le conseil municipal se prononce contre la demande de Bernard Knopf.

Revenant sur le chantier de rénovation de la ferme-auberge des Buissonnets, Jean-Lou Fischer rappelle que ces travaux étaient nécessaires, les bâtiments ayant plus de trente ans.

Pour la commune, ce fut une réelle opportunité de rejoindre le réseau de gîtes de montagne afin de pouvoir bénéficier d'un pourcentage de subventions exceptionnellement élevé.

Sans cette aide, la commune n'aurait pas pu entreprendre de tels travaux de rénovation.

Jean-Lou Fischer indique également que, d'ici l'année 2015, tout bâtiment recevant du public devra répondre aux normes vis-à-vis des personnes handicapées.

Il propose un tour de table dans le but de pouvoir recueillir les avis des autres élus.

Ces derniers réitèrent leur soutien envers MM. Mansuy et Welker et Melle Welker.

Etat-civil

Le 01/10/2013
à Thann

est décédée
LERCH Georgette



Les *Inaugurations*

François Nussbaum honoré

En hommage à François Nussbaum, maire de la commune de 1959 à 1989, le foyer rural érigé sous sa mandature a été baptisé Foyer rural François Nussbaum samedi 7 septembre à la faveur d'une cérémonie rassemblant Marie-Rose Muesser, sœur du défunt maire, Adrien Nussbaum, son fils, ainsi que deux membres du conseil municipal de l'époque, Monique Lerch et André Welker.

Le dévoilement d'une plaque commémorant cette inauguration s'est déroulé en présence d'Anne Laparre-Lacassagne, sous-préfète de l'arrondissement de Thann. Dans son allocution, le maire, Joël Mansuy, a insisté sur l'importance de ce patrimoine hérité des anciens, préservé par eux et rénové par leurs successeurs.



La plaque dévoilée.

A l'entrée du foyer rural de gauche à droite : Adrien Nussbaum, Monique Lerch, Marie-Rose Muesser, Joël Mansuy, André Welker, Jean-Lou Fischer, Denis Perrez, Stéphanie Grosdemange et Marie-Jeanne Tarozzi.



Les nouveaux Buissonnets inaugurés

Samedi 7 septembre, la ferme-auberge des Buissonnets était inaugurée après d'importants travaux de rénovation. Cette cérémonie se déroulait en présence d'Anne Laparre-Lacassagne, sous-préfète de l'arrondissement de Thann, de Jean-Paul Omeyer, vice-président du Conseil régional, de Michel Habib, conseiller général, de Jean-Pierre Baeumler, président du Pays Thur-Doller et de François Tacquard, porteur du dossier de réseau de gîtes d'étapes en montagne.

C'est en effet dans le cadre de ce projet d'ensemble élaboré à l'échelle du territoire Thur et Doller et en outre labellisé pôle d'excellence rurale que le chantier de modernisation et d'extension de la ferme-auberge communale s'est déroulé. Citant un extrait d'un procès-verbal du conseil municipal ayant à l'époque fait le choix de bâtir les Buissonnets, le maire, Joël Mansuy, a voulu rappeler la clairvoyance des élus l'ayant précédé et plus particulièrement celle du maire François Nussbaum.

A leur tour, les différents orateurs ayant pris la parole n'ont eu de cesse de saluer la pertinence et l'excellence du projet, non sans insister également sur le potentiel renouvelé que les aménagements ainsi réalisés confèrent aux Buissonnets.

Les chambres offrent à présent clarté, confort et typicité.

Le couper de ruban inaugural avec, de gauche à droite, François Tacquard, Jean-Paul Omeyer, Michel Habib, Joël Mansuy, Anne Laparre-Lacassagne et Jean-Pierre Baeumler.



SAPEURS-POMPIERS Un JSP aux Olympiades

Jeune sapeur-pompier au sein du corps local depuis bientôt deux ans, Cyprien Fischer, presque 12 ans, a eu le privilège de prendre part aux Olympiades des sapeurs-pompiers qui se déroulaient à la mi-juillet au stade de l'Ill à Mulhouse.

En uniforme, le jeune homme a en effet participé, en qualité de jeune sapeur-pompier de la Doller, aux défilés d'ouverture et de clôture de cette manifestation qui rassemblait pas moins de 26 nations.

Il a en outre profité de l'occasion pour assister aux différentes épreuves. Grimpée d'étages, franchissement d'obstacles, manipulation de lances à incendie...

Cyprien est revenu impressionné par la rapidité, l'habileté et la solidarité de ses aînés.

Un exemple pour celui qui, tous les samedis, consacre son après-midi à la formation, alternant cours pratiques et théoriques et entraînements sportifs avec pour objectif de pouvoir, dès ses 16 ans, partir en intervention.



commémoration



du 11 novembre

Lundi 11 novembre au matin a été commémoré l'Armistice mettant un terme à la Grande Guerre de 1914-1918 devant le monument aux morts.

En présence de Jean-Claude Montpoint, directeur de l'UNC de Bourbach-le-Haut/Bourbach-le-Bas, de Laurent Lerch, conseiller général du canton de Masevaux et maire de Masevaux, le maire a donné lecture d'un texte dans lequel il a évoqué le Première Guerre mondiale et la nécessité de transmettre le devoir de mémoire à la jeunesse.

Un dépôt de gerbe a été effectué tandis que les sapeurs-pompiers des deux Bourbach interprétaient les sonneries d'usage.

Les participants à cette cérémonie, au premier rang desquels le porte-drapeau de l'UNC Jean-Pierre Leininger, mais aussi les enfants de l'école qui ont entonné La Marseillaise sous la direction de Christophe Adam et de nombreux villageois, ont ensuite rendu un nouvel hommage en se rendant au cimetière.



Les Riboux Aux Journées Musicales



Mardi 13 août, le foyer rural a prêté son cadre au concert du groupe Les Riboux de Senthalm invité par l'Office de tourisme du Pays de Thann dans le cadre de ses Journées musicales.

Cécile et Caty au chant, leur père Ludovic Ribouleau (d'où le nom du groupe) à la guitare et aux choeurs, Christian Lietaert et Sébastien Becker, respectivement à la basse et à la batterie, ont assuré le spectacle devant une assistance de plus de 120 personnes.

Au programme de cette prestation amplifiée et survitaminée, du rock, de la pop, du heavy metal, de la country mais aussi de la chanson française. De Cocoon à Ray Charles en passant par Adèle, Ste-

vie Wonder, Cat Stevens, Shakira, Nina Simone, Axelle Red, Bruno Mars et Ben l'Oncle Soul, le répertoire aura été large et parfaitement maîtrisé.

A l'entracte, le public a pu se désaltérer grâce à la buvette tenue par les membres de l'AACT, profitant de la fraîcheur du soir avant de regagner les chaises d'un foyer rural surchauffé par l'ambiance distillée par ces musiciens à la passion très communicative.

Après un hommage à Brel, un voyage en jazz manouche et une anthologie consacrée à Sidney Bechet, le foyer rural a une fois encore contribué au succès de ces Journées musicales qui depuis plus de vingt ans rythment l'été du Pays de Thann.

A noter enfin que ces concerts sont entièrement gratuits.



Les sœurs Ribouleau au micro étaient accompagnées de leur père à la guitare, d'un bassiste et d'un batteur.



Toute l'assistance a ensuite partagé le verre de l'amitié offert par la commune dans la salle du conseil municipal.

SOLID'AIR

2013

Une belle mobilisation

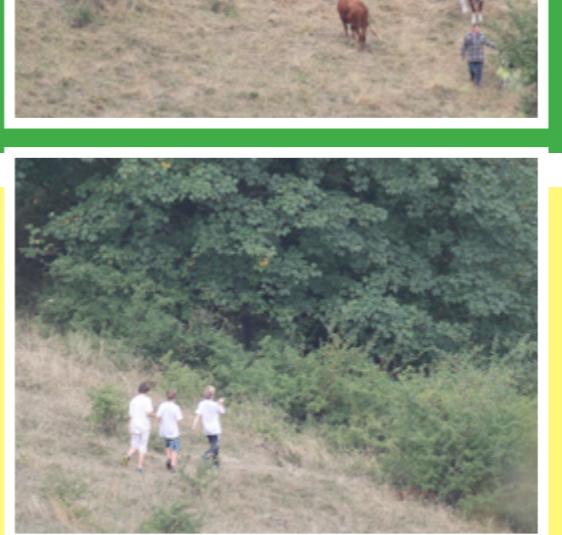
L'édition 2013 de la course Solid'Air s'est tenue samedi 14 septembre.

Malgré une météo peu favorable, la mobilisation n'a pas faibli pour cette troisième édition que cela soit du côté des nombreux bénévoles ou de celui des participants venus en masse pour fournir cet effort solidaire en s'acquittant, au départ du foyer rural François Nussbaum, d'un ou plusieurs parcours à travers bois.

Au final, cette journée permettra à l'association A.S.I.A. de financer des cours du soir, des camps d'été, des mini parlements d'enfants dans de nombreux villages dalits, une caste d'intouchables vivant en Inde, et ce à hauteur de 9400 euros.

Une aide se déclinant comme suit :

- 7500 euros de dons directs,
- 1300 euros de bénéfices des ventes de repas et de boissons,
- 400 euros de dons de l'Atre de la vallée (association soutenue lors de l'édition précédente),
- 200 euros de ventes d'artisanat indien.



12



13

Le Retour des Musicolonies

De retour pour la treizième fois, les Musicolonies ont rencontré en plein mois d'août un vif succès auprès de jeunes musiciens désireux de se perfectionner ou d'enfants sans bagage musical mais avides d'apprendre.

Accueillir pendant une semaine de jeunes musiciens en quête de perfection tout en leur proposant des activités « buissonnières » : le concept des Musicolonies n'a pas pris une ride et séduit toujours autant de candidats.

Cette année, la Musicolie, ouverte aux musiciens ayant déjà trois années de pratique d'un instrument derrière eux, a affiché complet à la maison familiale du Baeselbach. Cette année, les musicolons étaient 46 et âgés de 9 à 17 ans. Avec cette particularité que les neuf animateurs encadrant cet orchestre éphémère étaient tous d'anciens musicolons atteignant ainsi l'un des buts recherchés par l'association : fidéliser les participants et assurer la relève. Pour y parvenir, la structure incite et soutient les futurs encadrants dans leur parcours d'animateurs en les aidant à financer leurs formations. Une démarche qui participe à garantir la qualité de l'encadrement comme sa cohésion et sa complémentarité.

Quant aux musicolons de cette session 2013, ils venaient majoritairement des vallées de la Thur et de la Doller



mais certains de beaucoup plus loin dont une personne de Lyon. Les stagiaires ne sont pas sélectionnés, les premiers inscrits sont les premiers servis.

Ce qui explique que, dans ce territoire riche en harmonies et musiques municipales, les instruments à vent étaient majoritaires.

Malgré la disparité des origines, tout ce petit monde, habitué aux pupitres et à la baguette, n'a pas tardé à se mettre au diapason. Et c'est tant mieux car les occasions de se surpasser ne manquaient pas : activités chant, orchestre et même musique de chambre imposant à chacun de s'assumer davantage avec son instrument. Des ateliers extra-musicaux complétaient le séjour : cuisine, bricolage, origami, théâtre...



Tous ont travaillé à être au point pour le traditionnel spectacle de clôture. Le thème choisi cette année était les musiques de films ? Des airs connus mais aussi une partition originale créée spécialement pour l'occasion par l'un des animateurs, Quentin Bussmann.

Quelques virages plus bas, au foyer rural, se tenait la Musicolominie. Cette formule était ouverte aux enfants âgés de 7 à 11 ans non-initiés à la musique.

Cette année, 29 enfants, dont certains venaient de loin, Lörrach et Kaysersberg notamment.

Ici, les six animateurs, tous professeurs dans des écoles de musique ou musiciens accomplis, proposaient aux enfants de s'éveiller à la musique .

Le chant était l'activité centrale du séjour. Mais les enfants ont aussi pratiqué les percussions corporelles ou fabriquées avec pour thème cette année les jeux et les jouets.

Les « petits » ont assuré la première partie du spectacle de clôture. Ils ont également été initiés à la pratique d'un instrument et à la direction pour se confronter à un ensemble tout en étant sensibilisés à la protection auditive. De quoi susciter des vocations.

Clôturant traditionnellement ces colonies musicales, le spectacle de ces Musicolonies 2013 s'est tenu au Cercle Saint-Martin de Masevaux le dimanche 11 août. Face à un public composé des parents, frères, soeurs et proches, les musicolons ont fait montre des progrès acquis au cours de cette semaine consacrée à l'éveil musical pour les plus petits et au perfectionnement pour les adolescents.

Premiers à monter sur scène, les participants à la Musicolominie. À leur suite, les élèves de la Musicolie ont pour leur part décliné le thème du 7ème art à travers les musiques de films, interprétant des airs extraits de « Harry Potter », « Captain America » ou « L'âge de glace 2 ».

La veille de ce concert, les plus jeunes avaient rendu visite aux résidents de l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Le Castel Blanc de Masevaux pour partager avec eux un temps d'échange autour de la chanson « L'eau vive ».

A noter que chaque année les Musicolonies bénéficient du soutien de la commune qui met à disposition le foyer rural à un tarif préférentiel.



Accueil de loisirs

La commune de Bourbach-le-Haut a proposé, pour la première fois durant les congés scolaires d'été, un accueil en centre de loisirs du 15/07/2013 au 19/07/2013.

Les enfants étaient accueillis au foyer rural de 8h30 à 17h30. Différentes activités ont été proposées aux enfants comme par exemple des séances de bricolage, un rallye photo, une mini-camp (nuitée sous tente) aux Buissonnets...

Cet accueil de loisirs a accueilli tous les jours entre 15 et 18 enfants âgés de 3 à 10 ans.



Un mot des enfants

Arthur 7 ans

«C'était bien et marrant, mais ce que j'ai le plus aimé, c'était le grand jeu qui a été organisé, «les Olympiades». C'était trop bien»

Anna 3 ans 1/2

«Pendant le centre, on a pu se promener en forêt avec tout le monde et on a fait des jeux, c'était super.»



Lilou 6 ans 1/2

«Pendant le centre on a dormi une nuit aux Buissonnets dans des tentes, le camping était trop bien et en plus j'ai pu dormir avec mes copains et mes copines. On a aussi fait un feu de camp où on a fait griller des chamaillows au bout de bois qu'on est allé chercher en forêt.»



Louna 9 ans

«Pour les Olympiades on a dû se déguiser et faire une course en ballon sauteur, je n'arrêtais pas de tomber et tout le monde était mort de rire, c'était trop cool»



Elisa 9 ans

«Pendant le centre j'ai pu partager mon gâteau d'anniversaire avec tout le monde, c'était cool. Sinon on a fait un cache-cache géant, c'était trop bien même si Arthur n'arrêtait pas de tricher.»

Marianne 5 ans 1/2

«Moi ce que j'ai le plus aimé, c'était le lâché de ballons qu'on a fait le dernier jour, on a pu les voir s'envoler loin loin dans le ciel.»

Animations du CME

Un Halloween terrible

Le jeudi 31 octobre, la soirée halloween organisée par le CME a rassemblé une soixantaine d'enfants et une trentaine d'adultes. Tout ce p'tit monde a dégusté une potion magique -soupe de potiron- avec morceaux de doigts (viennoises) et une multitude de gâteaux originaux et monstrueusement délicieux!

Décorations de Sapin de Noël



Le Conseil Municipal des Enfants et Caroline WELKER en pleine séance de bricolage pour la confection de décosations destinés au sapin de Noël qui représentera la commune de Bourbach-le-Haut au milieu des autres sapins des villes et villages de la CPTC.

Cette année le thème pour la décoration des sapins est le blanc.



Cécile et Irma Kuster, deux sœurs missionnaires originaires de Bourbach-le-Haut



Cécile et Irma,
lors de leur passage à Bourbach en 1969.

Chroniques
de Bourbach-le-Haut par Serge Lerch

Cécile et Irma KUSTER sont les enfants de Xavier Kuster et d'Emilie née André. Issues d'une fratrie de six enfants, elles ont deux sœurs: Marie Anne née en 1903 et décédée accidentellement à l'âge de 17 ans, Joséphine Madeleine née en 1907 décédée douze jours après la naissance et deux frères : Charles Philibert (1909-1932) et Joseph Lucien né en 1920, incorporé de force et décédé le 23 juillet 1944 en Normandie. Toute la famille habite au 41, rue du Village (Dorfstrasse) aujourd'hui 13, rue Saint-Michel (Maison Kauffmann).

Irma KUSTER

Irma KUSTER, l'aînée des deux sœurs missionnaires, est née le 18 avril 1904 à Bourbach-le-Haut

A 21 ans, Irma part de Bourbach-le-Haut pour entrer au couvent à Lyon/Vénissieux pour son postulat et son noviciat. Sœur Régina, c'est à présent son nouveau nom de religion, part en Irlande pour apprendre l'anglais, passe au sanatorium de Thannenkirch avant de rejoindre la Haute-Egypte où elle enseigne l'anglais, soigne dans les dispensaires et crée des fondations. Elle quitte l'Egypte pour Pommiers (Rhône) où elle décède le 21 octobre 1986.

Cécile dit de sa sœur: «Elle aimait les pauvres !».

Cécile KUSTER

Ottilia Cecilia KUSTER est née le 30 septembre 1913 à Bourbach-le-Haut.

Elle fréquente l'école primaire du village, l'école de jeunes filles, jusqu'à 14 ans avec comme institutrice Sœur Thérésina. Sortie de l'école, elle effectue du « service familial » à Masevaux (dans la famille Gendre), à Giromagny et à Cernay. A 17 ans et demi, comme sa sœur Irma, elle entre au couvent. Le postulat, période précédent le noviciat, se passe à Moosch pendant six mois. Ensuite elle se rend à Lyon/Vénissieux pour deux ans chez les Sœurs Missionnaires Notre Dame des Apôtres et fait sa profession de foi le 8 septembre 1933. A partir de ce moment là, elle prend le nom de religion de Sœur Anne Françoise.

Elle revient dans sa famille à Bourbach-le-Haut pour dix jours et... C'est l'embarquement pour l'Egypte. Sa destination est Mahalla El Cobra (El Mahalla El Kubra) située entre Alexandrie et Le Caire. En Egypte elle doit s'adapter au pays, elle est tout d'abord aide-cuisinière mais rapidement elle entre en relation avec la population et surtout avec les enfants et enseigne pendant 32 années dans les petites classes le français et l'arabe.

En posant à Sœur Cécile la question « Comment avez-vous appris l'arabe ? », elle répond: « J'ai appris en visitant les pauvres. A part l'accent, je parle couramment l'arabe. Je comprends tout et je me suis toujours fait comprendre ». Après seize ans à cause de la guerre, elle revient en France et repart à nouveau pour l'Egypte. En 1965, Sœur Cécile part pour le Liban, à Salima, une localité à 1200 mètres d'altitude pour y rester pendant quatorze années. Un Liban qui bientôt plongera dans la guerre civile.

Condamnée à mort !

Sœur Cécile raconte (propos recueillis en novembre 2009) « Au Liban en 1974, durant la guerre civile, le village est pris en otage par les Druses et les Palestiniens. Des villageois étaient exécutés au hasard, nous avions très peur. Nous étions constamment surveillés et ils voulaient occuper notre sous-sol. En plus, nous étions sous le feu des roquettes des Libanais, les Phalangistes qui voulaient déloger les Palestiniens.

Un jour, les Phalangistes ont intercepté une conversation par talkie-walkie, le message était le suivant: les Palestiniens avaient reçu l'ordre d'exécuter tous les occupants du village ! La nuit suivante, les Phalangistes ont lancé une offensive nocturne, en rampant jusqu'à Salima. Ils ont surpris les occupants qui ont pris la fuite et nous avons été délivrés. Nous et tous les autres habitants devions être torturés et exécutés dans le sous-sol d'une maison d'un particulier où tout avait été aménagé: chambre de torture, dispositif d'exécution par pendaison, haches et... un document trouvé sur place disait: Les Sœurs auront simplement la tête coupée parce qu'elles ont fait du bien à la population ». Et elle rajoute: « Malheureusement, le Liban a été vendu aux Syriens ».

En 1978, Sœur Cécile (depuis le Concile Vatican II les religieuses ont abandonné leur nom de religion et repris le prénom de naissance) revient définitivement en France, dans un

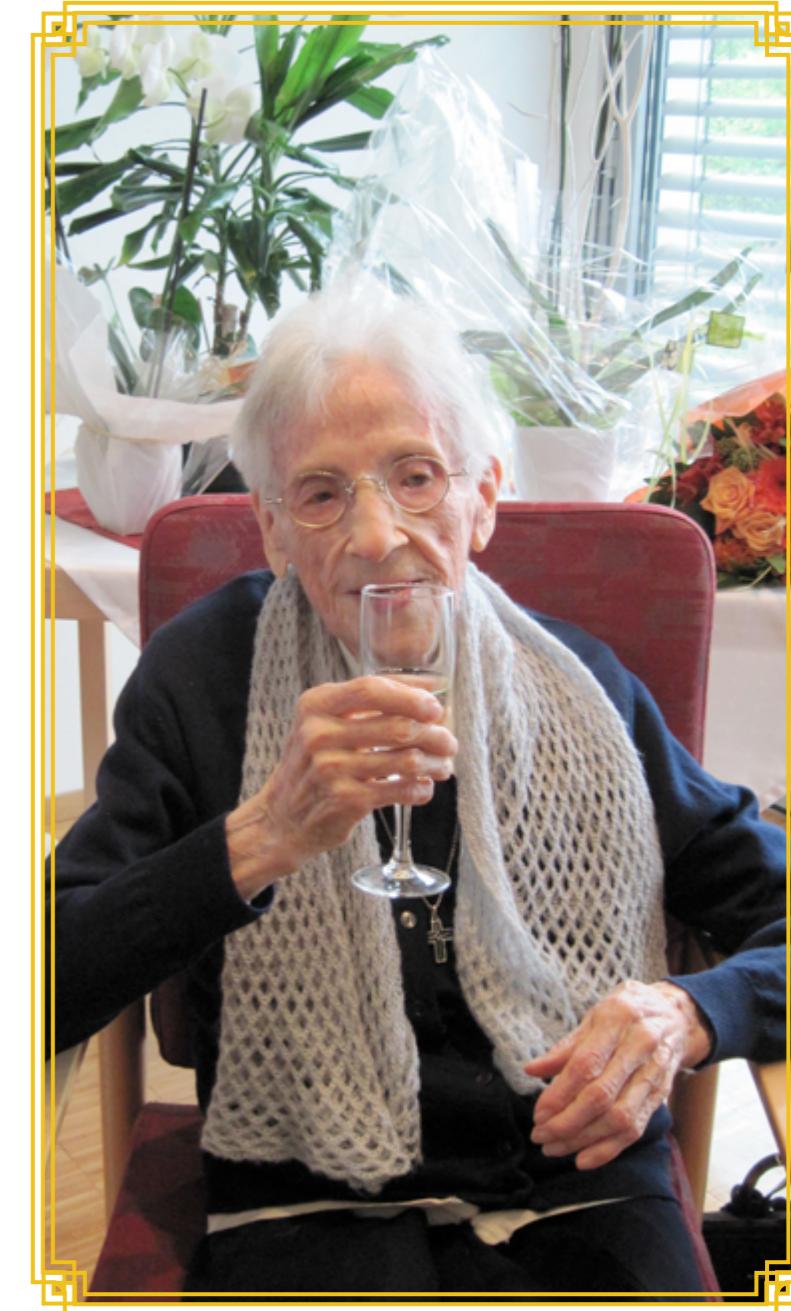
premier temps à Pommiers (69). Et aujourd'hui, elle passe une paisible retraite, bien méritée, à la Maison de retraite Notre Dame des Apôtres à Colmar. Le 30 septembre dernier, Sœur Cécile a fêté son centième anniversaire avec tous les pensionnaires de la maison de retraite.

Deux souvenirs de jeunesse sur lesquels Sœur Cécile insiste:

- « Mon père, Xavier Kuster, est parti à la guerre pendant quatre ans, j'avais dix mois. Nous étions très pauvres. Il fut fait prisonnier en Russie... »
- « Un jour ma mère s'écria: « Mensch, Emilie, a gross Tier uf d'r Stross, un dàs mächt kräch ! » («Mince alors, Emilie, une grosse bête sur la route et ça fait du bruit !»)

C'était la voiture du médecin ! »

Sœur Cécile, centenaire.



ANNONCES - INFO PRATIQUE

La Commission Consultative de la Chasse informe la population que des battues sont prévues à Bourbach le Haut, les dimanches :



17 novembre 2013
1 décembre 2013
15 décembre 2013
19 janvier 2014



Banque Alimentaire

Pour venir en aide à des familles dans le besoin de notre département la commune de Bourbach-le-Haut participe à la collecte nationale 2013 pour lutter contre la faim.

Les personnes désirant déposer des denrées alimentaires non périssables (conserves de légumes, de poisson et de fruits, lait, café, sucre, produits d'hygiène etc...) pourront les déposer à la mairie du

lundi 25 au vendredi 29 novembre inclus.

Veillée de Noël pour petits et grands *Musique et contes*

Dimanche 22 décembre à 16h
à l'église de Bourbach-le-Haut

Entrée libre – collecte au profit de
l'Association d'Accueil des Demandeurs d'Asile de Mulhouse

Veillée dans l'esprit de Noël, ce ne sera pas une célébration religieuse, comme pourrait le donner à penser le programme des animations de Noël du Pays de Thann, où elle figure sous la rubrique « Messes et veillées de Noël ».

Elle s'adresse à tous, croyants ou non, temps de pause, de joie et d'intériorité partagés, pour se préparer à un beau Noël même si...

La Caisse à Savon !! c'est quoi ??



L'AACT propose de constituer une équipe (féminine, masculine) (Petit et grands)



Rdv sur Youtube et www.Fircas.com
Pour le coup d'oeil !!



OBJECTIF : "construire son véhicule pour courir avec"



A ce sujet, nous recherchons un local de type garage.



Plus de renseignement auprès de Thierry 06.12.64.83.30 où 39 route Joffre

Vitaminez votre temps libre avec apalib' !

De plus en plus de personnes ont la volonté de rester actives et dynamiques pendant leur temps libre. C'est aussi votre cas ? Alors rejoignez un des 400 clubs de loisirs proposés par l'association APALIB', présente dans tout le Haut-Rhin.

Les activités sont animées par des bénévoles compétents, passionnés, et formés, avec un seul mot d'ordre : le bien-être. Il y a forcément une activité qui vous plaira, près de chez vous !

Des activités de maintien en forme, physique et psychique : gym douce, yoga, Taï-Chi, balades, randonnées marche nordique, ateliers mémoire, anglais, ...

Des cours d'informatique, d'initiation à Internet, à la photo numérique, aux tablettes numériques ... pour être en phase avec les technologies actuelles

Des activités artistiques comme la peinture, la broderie, le patchwork, ... pour développer votre sens de la créativité



ÉBAUCHE DU CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2014

- 17 janvier – Crémation des sapins de Noël
- 14 mars – Assemblée Générale
- 19 avril – vente de truites
- Fin juin – kermesse
- Juil./août – activités de l'été
- Fin sept – 2ème dégustation/vente de vins
- 31 décembre – Saint-Sylvestre

La canne à pêche

le gagnant des jeux qui ont eu lieu le 29 juin est Pierre EICH avec 51 points.

Préparation de la Soirée théâtrale et musicale

Réunion préparatoire pour toutes les personnes souhaitant participer à la soirée :
le 28/1/14 au foyer rural à 20 h

Pharmacies de garde

DECEMBRE

JANVIER

FEVRIER

1	PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART	1	PHARMACIE BEYRATH
2	PHARMACIE OBERLIN - PHARMACIE DE BURNHAUPT	2	PHARMACIE GINGLINGER
3	PHARMACIE DE LA CROISIERE	3	PHARMACIE DES TROIS SAPINS
4	PHARMACIE BEYRATH	4	PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT
5	PHARMACIE DU MARCHE	5	PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT
6	PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	6	PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE
7	PHARMACIE ST JACQUES	7	PHARMACIE DE LA COLLEGIALE
8	PHARMACIE GINGLINGER	8	PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR
9	PHARMACIE DIRR - PHARMACIE OBERLIN	9	PHARMACIE DU MARCHE
10	PHARMACIE DU GRAND BALLON	10	PHARMACIE ST JACQUES
11	PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT	11	PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR
12	PHARMACIE BEYRATH	12	PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR
13	PHARMACIE DE SENTHEIM - PHARMACIE OBERLIN	13	PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART
14	PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	14	PHARMACIE DE LA CROISIERE
15	PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	15	PHARMACIE DU GRAND BALLON
16	PHARMACIE DE LA CROISIERE	16	PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE
17	PHARMACIE ST JACQUES	17	PHARMACIE DES TROIS SAPINS
18	PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR	18	PHARMACIE ST JACQUES
19	PHARMACIE DU MARCHE	19	PHARMACIE GINGLINGER
20	PHARMACIE GINGLINGER	20	PHARMACIE DE LA COLLEGIALE
21	PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	21	PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARM. DIRR
22	PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	22	PHARMACIE DU MARCHE
23	PHARMACIE DU GRAND BALLON	23	PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART
24	PHARMACIE DE SENTHEIM - PH. SCHWARZENBART	24	PHARMACIE DE LA CROISIERE
25	PHARMACIE OBERLIN - PH. DE BURNHAUPT	25	PHARMACIE DES TROIS SAPINS
26	PHARMACIE ST JACQUES	26	PHARMACIE DES TROIS SAPINS
27	PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR	27	PHARMACIE BEYRATH
28	PHARMACIE DES TROIS SAPINS	28	PHARMACIE DU GRAND BALLON
29	PHARMACIE DES TROIS SAPINS	29	PHARMACIE BANON - PHARMACIE DE LA THUR
30	PHARMACIE DU MARCHE	30	PHARMACIE GINGLINGER
31	PHARMACIE DE LA CROISIERE	31	PHARMACIE DE LA VALLEE - PHARMACIE DIRR

Adresses

PHARMACIE DE BURNHAUPT	65 rue Principale	BURNHAUPT LE HAUT	03 89 48 70 88
PHARMACIE DU GRAND BALLON	34 rue des Vosges	BITSCWILLER LES THANN	03 89 37 93 30
PHARMACIE DE LA CROISIERE	5 Avenue d'Alsace - Centre Leclerc	CERNAY	03 89 75 62 63
PHARMACIE DU MARCHE	9 rue Traversière	CERNAY	03 89 75 45 94
PHARMACIE GINGLINGER	29 rue Poincaré	CERNAY	03 89 75 58 21
PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	21 rue Clémenceau	CERNAY	03 89 75 46 92
PHARMACIE BANON	9 place Clémenceau	MASEVAUX	03 89 82 40 65
PHARMACIE DIRR	3a rue du Fossé des Flagellants	MASEVAUX	03 89 82 45 19
PHARMACIE DE LA THUR	58 rue du Général de Gaulle	MOOSCH	03 89 82 34 60
PHARMACIE OBERLIN	58 Grand rue	ODEREN	03 89 82 73 33
PHARMACIE DE LA COLLEGIALE	44 rue de la 1ère Armée	THANN	03 89 37 01 12
PHARMACIE ST JACQUES	142 rue de la 1ère Armée	THANN	03 89 37 69 86
PHARMACIE DES TROIS SAPINS	52 rue du Général de Gaulle	THANN	03 89 37 03 60
PHARMACIE DE LA VALLEE	34 rue Charles de Gaulle	SAINT AMARIN	03 89 82 62 29
PHARMACIE DE SENTHEIM	22 Grand rue	SENTHEIM	03 89 82 88 69
PHARMACIE BEYRATH	33 rue Charles de Gaulle	VIEUX THANN	03 89 37 13 52
PHARMACIE SCHWARZENBART	3 route de Bussang	WESSERLING	03 89 38 72 67



Marché de Noël

* Organisé par la MJC du village *



Au foyer rural

**Artisanat,
produits du terroir,
décorations de Noël**

**Samedi
23 novembre**

de 16 h à 20 h

**Dimanche
24 novembre**

de 10 h à 17 h